

## CAS HES-SO Protection de l'enfance et de l'adolescence

Questionner, approfondir et analyser  
les enjeux dans le champ de la  
protection des mineurs

- ✓ Approfondir les principes et fondements qui façonnent le cadre des interventions
- ✓ Découvrir, partager et confronter des dispositifs et des pratiques
- ✓ Intégrer les dimensions éthiques de l'intervention et identifier les acteurs·trices impliqué.e.s



## Introduction

---

La protection de l'enfance est devenue un sujet sociétal incontournable. En effet, sous l'égide de la Convention des Droits de l'Enfant, les interventions socio-éducatives évoluent en actualisant les dimensions sociétale, éthique, politique, juridique, éducative et opérationnelle en lien avec les postures professionnelles.

Le CAS vise un public hétérogène avec une focale mise sur les intervenant-e-s en protection de l'enfance. L'obtention du certificat atteste de compétences à intervenir dans des services, institutions, fondations, administrations publiques, ONG et agences internationales, cabinets et dispositifs spécialisé-e-s dont l'action a un lien avec le soutien, l'appui et/ou la protection des mineur.e.s.

Toutefois, des apports de formation sont destinés plus particulièrement aux participant-e-s qui occupent la fonction d'intervenant-e-s en protection de l'enfance (ou fonction jugée équivalente). La pédagogie se veut interactive en s'appuyant chaque fois que possible sur l'expérience des participant-e-s.

## Objectifs

---

Le CAS est le premier niveau de la formation continue. A partir des pré-requis<sup>1</sup> acquis en formation de base en travail social (ou dans une formation jugée équivalente), il permet d'atteindre les principaux objectifs d'apprentissage suivants : (taxonomie de Bloom)

- Articuler l'évolution des normes sociétales, politiques et éducatives en lien avec les mineurs et leurs familles (M1)
- Connaître les principaux stades développementaux du jeune enfant à l'adolescent en les mettant en lien avec des situations professionnelles emblématiques (M1)
- Travailler avec la Convention des Droits de l'enfant et les différents textes de lois pour mieux délimiter son mandat (M1)
- Approfondir des connaissances et des outils d'intervention en lien avec les principaux facteurs de vulnérabilité des mineur.e.s et de leurs familles (M2)
- Utiliser des protocoles et grilles d'évaluation de la maltraitance (M2)
- Savoir quels acteurs et avec quelles méthodes est recueillie la parole de l'enfant (M2)
- Intégrer et exemplifier une dimension éthique dans la construction de sa posture professionnelle (M2)

---

<sup>1</sup> Connaissances juridiques (droits fondamentaux, droit de la famille, DPMin et types de placements) et des principaux outils de l'intervention sociale (travail en réseau, techniques de base pour les entretiens, ...), avec deux ans d'expérience professionnelle dans un champ en lien avec la protection de l'enfance.

- Expliciter les apports et difficultés du travail en réseau et de la collaboration interprofessionnelle en croisant les représentations des fonctions, les rôles des acteurs, la place des personnes accompagnées et les jeux de pouvoir (M3)
- Se positionner clairement sur la manière dont s'intègrent les notions de soutien aux parentalités et de participation des familles dans l'intervention (M3)
- Développer de nouvelles connaissances grâce aux dernières recherches en matière de protection de l'enfance. (M3)
- Expérimenter différentes méthodes d'exploration des pratiques professionnelles à partir de situations de terrain (M3 et M4)
- Mettre en question sa pratique, ses représentations et ses positionnements grâce aux partages d'expérience et à l'intelligence collective (M4)

## Titre délivré

---

**CAS (Diploma of Advanced Studies)  
HES-SO en Protection de l'enfance et de l'adolescence**

**15 ECTS**

Une attestation de participation est délivrée aux participant-e-s inscrit-e-s à un ou des modules. Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le/la participant-e a répondu aux exigences d'évaluation.

## Public

---

La formation favorise l'hétérogénéité du public : social, psychosocial, éducatif, sanitaire, scolaire, judiciaire... Elle s'adresse à des professionnel-le-s qui se destinent à devenir des personnes ressources spécialisées et diplômées de niveau HES pour les services, institutions, fondations, administrations publiques, ONG et agences internationales, cabinets et dispositifs spécialisés dont l'action a un lien avec le soutien, l'appui, la protection des mineur.e.s. Certain-e-s participant-e-s sont des collaborateur-trice-s des services de protection de la jeunesse.

## Compétences visées

---

### **Dimension analytique des pratiques**

Découvrir, partager et confronter des dispositifs et des pratiques en protection de l'enfance et de l'adolescence présentés par des professionnel-le-s invité-e-s ou par les participants-e-s.

### **Dimension méthodologique**

Intégrer les dimensions éthiques de l'intervention en protection de l'enfance et de l'adolescence et identifier les actrices et acteurs, leur fonction, leur rôle et leurs valeurs.

Analyser et s'interroger sur sa pratique, confronter cette analyse avec celle des autres participant-e-s et des professionnel-le-s invité-e-s.

**Dimension cadre de référence**

S'approprier les principes et fondements des normes sociales, politiques et juridiques, passées et présentes, locales et internationales, qui façonnent la famille et le cadre d'intervention en protection de l'enfance et de l'adolescence.

Découvrir et consolider des éléments théoriques d'intervention auprès des mineur.e.s et de leur entourage familial, social et institutionnel.

## Organisation et contenu

---

**Module 1 : Faire famille aujourd'hui – 4 ECTS**

Approfondir les aspects historiques, juridiques, sociologiques, et psychologiques de la famille et du concept de parentalité.

**Module 2 : La notion de mineur.e en danger et son évaluation – 4 ECTS**

Percevoir les vulnérabilités dans le champ de la protection de l'enfance, évaluer des situations familiales, recueillir la parole de l'enfant et travailler avec des mesures de contraintes.

**Module 3 : La mise en œuvre des mesures en protection de l'enfance – 4 ECTS**

Travailler avec les familles, soutenir la parentalité, travailler en réseau, utiliser les recherches et les innovations, trouver des alternatives au placement.

**Module 4 : Analyses des pratiques d'intervention – 3 ECTS**

Partager entre pairs ses expériences, ses situations, ses hypothèses de compréhension et ses leviers d'action.

**Nouveau: selon votre profil professionnel, possibilité de remplacer une journée par module par une journée d'études avancées pour celles et ceux qui ont beaucoup d'expériences sur certaines thématiques.**

**Suivi modulaire**

Les modules validés sont acquis pour une prochaine édition de la formation, sous réserve de modifications notoires du plan de formation.

## Calendrier

---

**Durée** : 4 modules de formation, soit au total 16 jours de cours, sur une période de 18 mois. 15 ECTS.

**Démarrage du CAS** : lundi 11 septembre 2023. **Pour les dates précises de la volée 2023-2025, se référer au calendrier mis à disposition.**

## Lieux de formation

---

HETS – Genève : rue Prévost-Martin 28, 1205 Genève

HETS – Fribourg : route des Arsenaux 16a, 1700 Fribourg

## Conditions d'obtention du titre

---

- Avoir suivi de façon régulière les sessions de formation (à 80% au moins par module).
- Avoir obtenu la validation des 4 modules de formation, selon les exigences consignées dans le règlement d'études.
- Avoir payé la totalité du coût de la formation.

Les modalités de validation seront précisées en début de formation.

## Admission

---

### Conditions d'admission

- Être titulaires d'un Bachelor ou d'un baccalauréat universitaire d'une Haute Ecole dans les domaines du travail social, de la santé, des sciences humaines et/ou sociales, de la psychologie ou du droit ou d'un titre jugé équivalent
- Témoigner d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans le domaine de la psychologie, du travail social, de l'éducation, de la formation, du droit, de la santé de la coopération internationale, du développement ou de la défense des droits humains, pour autant que cette expérience ait un lien avec l'enfance ou l'adolescence

Il est possible de demander une reconnaissance d'acquis pour l'obtention d'équivalence des modules.

Les personnes qui ne sont pas titulaires d'un diplôme d'une haute école peuvent être admises au Certificat si elles fournissent d'une autre manière la preuve de leur aptitude à suivre les cours. Le règlement précisant les conditions de validation des acquis est disponible au secrétariat.

L'admission se fait sur dossier.

## Frais d'inscription et de formation

Frais d'inscription : **CHF. 200.-** (à verser au moment de l'inscription pour le CAS ou pour l'inscription à un ou plusieurs modules), **non remboursable**.

Frais de formation : **CHF. 5'400.-**

### Chèque annuel de formation

Les participant·e·s genevois·e·s et de France voisine peuvent bénéficier du « chèque de formation » sous certaines conditions. Informations et demandes auprès de l'Office pour l'Orienteur, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC) ou sur le site <https://www.ge.ch/beneficier-cheque-annuel-formation/deposer-demande-ligne-obtenir-cheque-annuel-formation>

Les participant·e·s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils-elles reçoivent ou non des subsides.

## Modalités d'inscription

Délai : 22 mai 2023

Formulaire d'inscription en ligne sur le site : [www.hesge.ch/hets/cas-protection-enfant](http://www.hesge.ch/hets/cas-protection-enfant)

Les candidat·e·s versent, en même temps, la finance d'inscription de CHF 200.-.

## Comité pédagogique

- Roland Rexhepi, Chef de groupe au Service de Protection des mineurs de Genève (SPMi)
- Roberta Ruggiero, Enseignante au Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève
- Claude Blanc, Enseignant à la Haute école de travail social de Fribourg.
- Luca Decroux, Enseignant à la Haute école de travail social de Genève.
- Béatrice Lambert, Enseignante à la Haute école de travail social de Fribourg.
- Stéphane Michaud, Enseignant à la Haute école de travail social de Genève.
- Sylvie Mezzena, Enseignante à la Haute école de travail social de Genève.

## Contacts

---

### Responsables du programme

Stéphane Michaud  
[stephane.michaud@hesge.ch](mailto:stephane.michaud@hesge.ch)  
Sylvie Mezzena  
[sylvie.mezzena@hesge.ch](mailto:sylvie.mezzena@hesge.ch)

### Secrétariat de la formation

Véronique Farina  
[cas-protection-enfant.hets@hesge.ch](mailto:cas-protection-enfant.hets@hesge.ch)  
Tél. 022 558 67 29

Haute école de travail social de Genève - CEFOC  
30, rue des Voisins  
Case postale 80  
CH-1211 Genève 4  
Tél. 022 558 57 00

En partenariat avec :



**Informations et inscriptions : [www.hesge.ch/hets/cas-protection-enfant](http://www.hesge.ch/hets/cas-protection-enfant)**

*La formation continue HES-SO Genève est certifiée EduQua.*